

Appel à communication



Le Laboratoire d'Analyse et Modélisation des Systèmes pour l'Aide à la Décision
et le Laboratoire de Recherche en Economie et Action Publique organisent :

un colloque national
en **management public et évaluation des politiques publiques**
1^{re} édition sous le thème :

« Les budgets axés sur les résultats : bilan et perspectives »

Mercredi 15 novembre 2017



Argumentaire

Dans le but de répondre à de nombreuses pressions économiques, sociales et politiques, le secteur public a connu partout dans le monde un vaste chantier de réformes. Dans ce contexte, on a assisté à l'introduction progressive des principes de la bonne gouvernance dans le secteur public au niveau international. En effet, depuis les années quatre-vingt, ce mouvement de réforme s'est transformé au niveau des finances publiques en gestion axée sur les résultats « GAR » (Results-Based Management « RBM ») dans le cadre de la « Nouvelle Gestion Publique » (New Management Public).

Une nouvelle culture managériale voit donc le jour, il s'agit d'une culture insistante sur le caractère central du citoyen ou usager, ainsi que sur l'obligation de rendre des comptes sur les résultats. Nous assistons à une transition d'une culture de moyens vers une culture de résultats.

Au Maroc, le processus de l'adoption de la GAR a été entamé par la circulaire du Premier Ministre n°12/2001 du 25 décembre 2001. Cette volonté va être concrétisée par l'adoption de la nouvelle constitution de 2011 incitant clairement à la bonne gouvernance du secteur public en liant la responsabilité à la transparence et surtout à la réédition des comptes¹. Ces processus ont rendu nécessaire la réforme de la loi organique relative à la loi de finances.

Dans le même sens, la mise en œuvre des dispositions de la loi organique N°130-13 relative à la loi de finances, a été réalisée de façon progressive à partir du 1^{er} janvier 2016 selon un calendrier, fixé par l'article 69, et s'étalant sur les cinq années qui suivent son entrée en vigueur.

Dans l'esprit de cette démarche progressive, et en vue de mettre à profit la période précédant l'entrée en vigueur de l'ensemble des dispositions de ladite loi organique, deux vagues de préfiguration ont été menées afin de permettre aux départements ministériels de s'approprier les nouveaux référentiels en matière de gestion budgétaire introduits par cette loi organique. La première vague, lancée à l'occasion de la loi de finances 2014, a concerné quatre départements ministériels et a porté sur les axes relatifs à la restructuration des budgets autour de

¹ L'article 1^{er} de la nouvelle constitution : Le régime constitutionnel du Royaume est fondé sur la séparation, l'équilibre et la collaboration des pouvoirs, ainsi que sur la démocratie citoyenne et participative, et les principes de bonne gouvernance et de la corrélation entre la responsabilité et la reddition des comptes.

programmes, à l'adoption de la démarche de performance et à l'élaboration des projets de performance.

La deuxième vague, menée au titre de la loi de finances 2015, a associé cinq nouveaux départements ministériels. Elle a permis de tester, en plus des axes expérimentés lors de la première vague, l'axe relatif à la programmation budgétaire triennale.

A cet effet, et en vue de pérenniser et capitaliser les avancées enregistrées lors des deux précédentes vagues de préfiguration, il a été décidé d'entamer une troisième vague qui avait concerné, en plus des départements ministériels préfigureurs susmentionnés, sept nouveaux départements ministériels.

Ainsi, les nouveaux départements préfigureurs ont été invités à tester les axes portant sur la restructuration de leurs budgets autour de programmes, l'adoption de la démarche de performance, la mise en place d'une programmation budgétaire triennale pour la période 2016-2018 et l'élaboration de leurs projets de performance.

Après plusieurs années de mise en œuvre de ce nouveau système budgétaire, son évaluation s'avère nécessaire afin de dresser un bilan des enseignements à tirer et d'identifier les éventuels ajustements à apporter notamment en matière de construction des programmes, d'élaboration et de renseignement des indicateurs de performance, de renforcement de la programmation budgétaire triennale et de la mise en place d'une politique de suivi et d'évaluation de la performance.

C'est dans ce cadre que le laboratoire d'Analyse et Modélisation des Systèmes pour l'Aide à la Décision « LAMSAD » et le Laboratoire de Recherche en Economie et Action Publique « LAREAP », organisent la première édition du colloque national en management public et évaluation des politiques publiques, le mercredi 15 novembre 2017 sous le thème « [Les budgets axés sur les résultats : bilan et perspectives](#) », avec la participation de plusieurs conférenciers chercheurs et spécialistes en finances et management public.

Axes du colloque

1. Benchmarking de la Gestion Axée sur les Résultats « GAR »
2. Outils de gestion modernes dans le contexte de la GAR (contrôle interne, audit interne, contrôle de gestion, etc.) ;
3. Budgets-programmes : choix des indicateurs de performance ;
4. Conception des programmes ;
5. Les budgets-programmes des départements ministériels au Maroc : état des lieux ;
6. Aspects communicationnels de la GAR ;
7. Ressources Humaines : mobilisation, adhésion ;
8. Contractualisation ;
9. Cadre réglementaire de la GAR ;
10. Changement organisationnel et la GAR ;
11. Système d'information ;
12. Bonne gouvernance et la GAR ;
13. Mise en œuvre de la GAR ;
14. Budgétisation sensible au genre.

Calendrier à retenir :

Date limite d'envoi des communications	15 août 2017
Notification aux auteurs	15 septembre 2017
Date limite d'envoi des communications acceptées (version finale)	15 octobre 2017
Date du déroulement du colloque	15 novembre 2017

Lieu du colloque : Ecole Supérieure de Technologie, Boulevard de l'Université, Berrechid.

N.B: les communications acceptées feront l'objet d'une publication dans une revue spécialisée.

Directives aux auteurs

- Les communications doivent être sous format MS-Word et respectant les éléments suivants :
 - **Langues de communication** : arabe, français et anglais
 - **Nombre de pages** pour chaque article est de 15 (maximum).
 - **Marge du texte**: Les documents devraient être en format standard :
 - La marge gauche doit être de 2,5 cm.
 - La marge supérieure doit être de 2,5 cm.
 - **Type**: Les polices "Times-Roman".
 - **Taille**: Employez une taille de police qui n'est pas plus petite que 12 points pour tout l'article.
 - **Titre** : Le titre de l'article doit apparaître en caractères gras. Essayez d'éviter des acronymes rares pour le titre.
 - **Liste d'auteurs(s)** :
 - Le(s) noms(s) et l'affiliation(s) des auteurs apparaissent au-dessous du titre dans les lettres majuscules et en plus petit format. Les propositions avec les auteurs multiples et les affiliations peuvent exiger deux lignes ou plus pour cette information.
 - L'auteur doit mentionner sa fonction, sa structure de recherche et ses coordonnées sur la première page de l'article.
 - **Résumé**: Chaque article devrait contenir un résumé entre 50 à 250 mots qui apparaît au début du document.
 - **Mots- clés** : Vous pouvez écrire jusqu'à 5 mots-clés séparés par des virgules.
 - **Corps**: Les principaux titres apparaissent en caractères gras. Les sous-titres apparaissent en plus petit format, souligné ou en caractères gras.
 - **Illustrations** Faire une légende et numérotez chaque illustration.
 - **Références**: En se rapportant à des références dans le texte, écrivez le nom de l'auteur suivi de l'année de l'édition (Ex. *CAMAGNI 2006*). Les références doivent être présentées par ordre d'apparition dans l'article, selon le modèle suivant :

R . CAMAGNI. (2006) « Compétitivité territoriale : la recherche d'avantages absolus, Reflets et Perspectives », XLV, 2006/1, p.95-115.

Modalités de participation

- Les communications doivent être envoyées à l'adresse suivante :

gar.estb@gmail.com

Pour toutes informations complémentaires, contactez :

Pr D. HARRIZI

Mail: driss.harizi@uhp.ac.ma

GSM : 0.676.064.244

Coordonnateur du colloque :

Pr A. AMEDJAR

Mail: amedjara@yahoo.fr

GSM : 0.666.019.960

Comité scientifique et de lecture

- **A. NEJMEDDINE**, Président de l'Université Hassan 1^{er} - Settat
- **A. LAMIRI**, Directeur de l'EST, Université Hassan 1^{er} - Settat
- **R. ESSAID**, Doyen de la FSJES, Université Hassan 1^{er} - Settat
- **L. ABOUDRAR**, Doyen de la FSJES, Université Ibn Zohr - Agadir
- **B. ACHCHAB**, Directeur du laboratoire LAMSAD, Université Hassan 1^{er} - Settat
- **B. DINAR**, Directeur du laboratoire LAREAP, Université Hassan 1^{er} - Settat
- **M. RAHJ**, ENCG, Université Hassan 1^{er} - Settat
- **R. WAHABI**, ENCG, Université Hassan 1^{er} - Settat
- **A. KAAOUACHI**, EST, Université Mohammed - Oujda
- **D. BENSRIHGH**, ENCG, Université Hassan 1^{er} - Settat
- **Y. JAMAL**, FSJES, Université Hassan II - Mohammedia
- **M. BENHRIMIDA**, FSJES, Université Hassan II - Mohammedia
- **Y. ABOUALAI**, ENCG, Université Hassan 1^{er} - Settat
- **M. LOTFI**, ENCG, Université Hassan 1^{er} - Settat
- **M. AMEDJAR**, FSJES, Université Hassan II - Casablanca
- **E. BELKADI**, FSJES Ain Sebâa, Université Hassan II - Casablanca
- **A. AMEDJAR**, EST de Berrechid, Université Hassan 1^{er} - Settat
- **D. HARRIZI**, EST de Berrechid, Université Hassan 1^{er} - Settat
- **N. LARHRISSI**, EST de Berrechid, Université Hassan 1^{er} - Settat
- **R. LAKIR**, EST de Berrechid, Université Hassan 1^{er} - Settat
- **H. ELLIOUA**, EST de Berrechid, Université Hassan 1^{er} - Settat
- **R. ATTAHIR**, EST de Berrechid, Université Hassan 1^{er} - Settat
- **A. DINE**, EST de Berrechid, Université Hassan 1^{er} - Settat
- **T. KASBAOUI**, Faculté poly-disciplinaire - El-Jadida
- **H. NACHAD**, ENCG - Tanger
- **Y. SAID**, ENCG, Université Hassan II - Casablanca
- **A. QAFAS**, FSJES, Université IBN TOFAIL - Kenitra
- **L. ELHOUDANI**, COPE - Rabat
- **A. ZENJARI**, Groupe ISCAE - Casablanca
- **O. ELAMILI**, FSJES, Université Ibn Zohr - Agadir

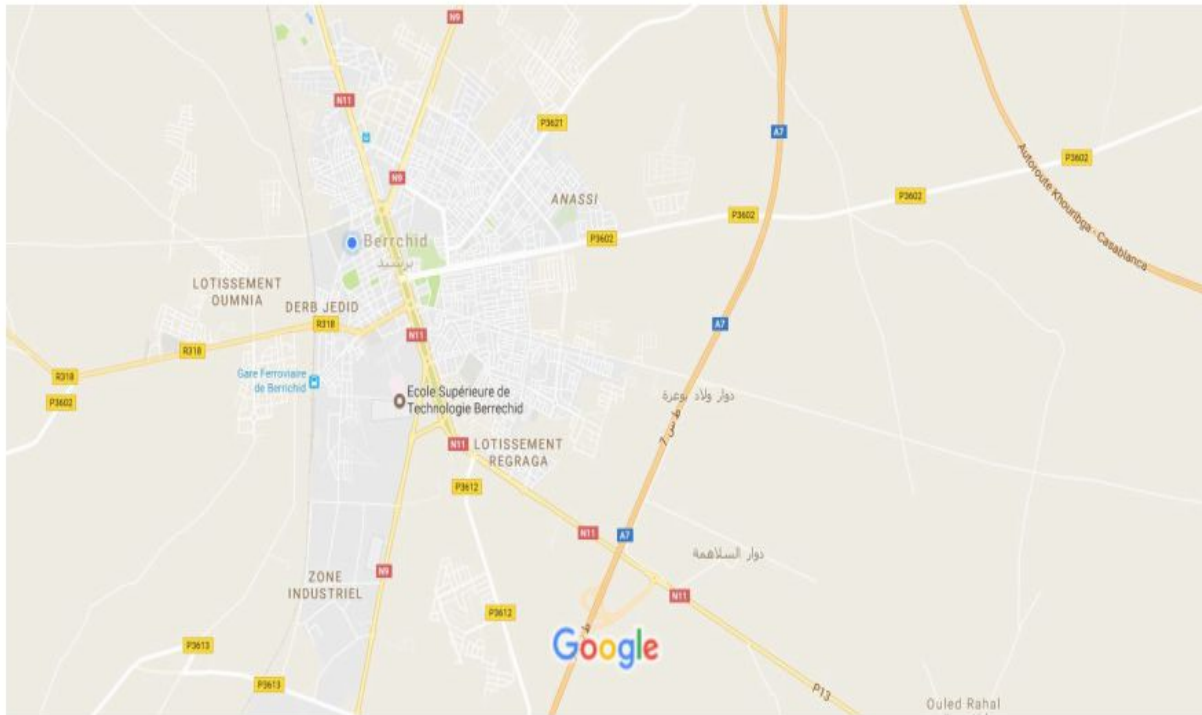
- **D. SAADOUNE**, FSJES, Université Sidi Mohamed Ben Abdellah - Fès
- **A. BENLAKOUIRI**, EST, Université Hassan II - Casablanca
- **A. SAHIB EDDINE**, ENCG - El-Jadida
- **M. EL GHAZALI**, ENCG, Université Hassan II - Casablanca
- **J. AIT OUAKRIM**, FSJES, Université Hassan I - Settat
- **K. TOUILI**, FSJES, Université Hassan I - Settat
- **S. KABBAJ**, ENCG, Université Hassan II - Casablanca
- **Z. BENJOUID**, FSJES, Université Hassan I - Settat
- **N. JEMJAMI**, FSJES, Université Hassan I - Settat
- **F. OUAHRAOUI**, ENCG, Université Ibn Zohr - Agadir
- **H. HAFIDA**, FSJES, Université Hassan II - Mohammedia
- **H. ATTOUCH**, FSJES Souissi, Université Mohamed V - Rabat

Comité d'organisation

- **A. AMEDJAR**, EST de Berrechid, Université Hassan 1^{er} - Settat
- **D. HARRIZI**, EST de Berrechid, Université Hassan 1^{er} - Settat
- **N. LARHRISSI**, EST de Berrechid, Université Hassan 1^{er} - Settat
- **R. LAKIR**, EST de Berrechid, Université Hassan 1^{er} - Settat
- **H. ELLIOUA**, EST de Berrechid, Université Hassan 1^{er} - Settat
- **R. ATTAHIR**, EST de Berrechid, Université Hassan 1^{er} - Settat
- **A. DINE**, EST de Berrechid, Université Hassan 1^{er} - Settat
- **I. AHDIL**, Docteur et consultante en Gestion.

Plan d'accès

Google Maps EST Berrechid carte



Données cartographiques ©2017 Google 500 m